Règles d'origine : le risque d'un Hard Brexit caché pour les exportateurs de produits alimentaires ?

5 avril 2018

Publié courant mars 2018, un rapport pour la *Food and Drink Federation* du Royaume-Uni propose un panorama de la question des règles d'origine dans le contexte du Brexit, et insiste sur l'importance de bien prendre en considération les effets possibles, sur les chaînes globales de valeur, de leurs évolutions en fonction des scénarios envisagés. Les auteurs soulignent particulièrement le risque d'un « *Hard Brexit* caché » en cas de disruption des chaînes globales de valeur. Le rapport présente quelques exemples concrets afin d'illustrer son propos (barres chocolatées, pizza, plat préparé au poulet, etc.), en procédant à une comparaison des différentes approches envisageables en matière de règles d'origine : le système paneuro-méditerranéen de cumul de l'origine, et le protocole sur les règles origine annexé au CETA.

Source : <u>Food and Drink Federation</u>